

» qui fut faite au Roi de Suede au mois
» de Fevrier; qu'elle ne doit être imputée
» qu'à la hauteur avec laquelle ce Prince
» traite les Ministres & Officiers de la Por-
» te; que le Comte Sapicha ne s'étoit ren-
» du suspect à Bender, que parce qu'il
» n'avoit pas voulu souscrire à la cession
» de l'Ukraine Polonoise en faveur de la
» Porte, & qu'il étoit revenu en Pologne
» pour profiter de l'amnistie que lui offroit
» le Roi Auguste &c.

Je n'ai ni la volonté ni aucun intérêt de contredire ces raisons Apologetiques; je souhaite même qu'elles fassent impression sur l'esprit de tous ceux qui peuvent avoir blâmé ce Seigneur; mais il paroît que ceux qui veulent le justifier, employent en même tems des raisons fausses pour noircir la reputation du Prince de Wenowski, de Mrs. Potosk: Palatin de Kiovie, & des autres Seigneurs Polonois de leur parti, en voulant insinuer qu'ils ont eu dessein de céder aux Turcs des Terres appartenant à la Republique de Pologne ce qui est absolument contraire aux Déclarations & Manifestes imprimés, signés & publiés en Pologne de la part du Palatin de Kiovie & des Seigneurs de son parti, qui déclarent *que cette accusation est fautive & inventée par leurs ennemis &c.*

*Justification
au Palatin
de Kiovie
&c.*

X. Quoi qu'il en soit Mr. le Comte de Sapicha s'étant rendu à Varsovie le 25. Mai, fut très favorablement reçu du Roi Auguste, qui non seulement confirma le pardon qu'on lui avoit envoyé d'avance, lors qu'il étoit encore à Bender; mais aussi l'admit à sa table, & lui fit esperer de plus grandes

*Reception
que le Roi
Auguste fait
au Comte de
Sapicha.*